

LES RÉSULTATS SERONT CONNUS EN JUILLET 2009

L'Algérie lance une enquête sur la consommation de la drogue

Une enquête nationale sur la consommation de la drogue dans le pays sera entamée à la mi-décembre et concernera 45 000 jeunes et 10 000 familles qui seront destinataires d'un questionnaire. Le coût global de cette opération de recensement est de l'ordre de 17 millions de DA.

L'annonce a été faite, hier, par le DG de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, en marge d'un séminaire de formation sur les drogues de synthèse, organisé à l'École supérieure de police de Châteauneuf. Cette enquête, dont les premiers résultats sont attendus pour le mois de juillet, sera suivie par une autre au niveau des établissements scolaires. C'est sur la base de ces données que sera élaborée la nouvelle stratégie nationale de lutte contre la drogue qui prend effet à partir de 2009 pour une durée de cinq ans et sera concrétisée le plan directeur national qui arrête les priorités et répartit les tâches entre les différents secteurs et institutions, en matière de prévention et de lutte contre les stupéfiants.

Le cannabis demeure la drogue la plus consommée en Algérie, à raison d'une augmentation parfois de plus de 100%. Il est connu que le Maroc produit 60% du cannabis à l'échelle mondiale. Pourtant, il est l'un des huit membres du réseau méditerranéen de coopération sur les drogues et les addictions (Med NET) qui a été créé en 2006 pour promouvoir l'échange et le transfert réciproques de connaissances entre pays du pourtour méditerranéen et pays européens membres du groupe Pompidou. Ce paramètre ne préoccupe pas pour autant Florence Mabileau Whomsley représentante

du secrétariat du groupe Pompidou qui estime que ce groupe de coopération en matière de lutte contre l'abus et le trafic illicite des stupéfiants ne s'occupe pas "de la production de drogue qui relève des prérogatives de l'ONU". Côté algérien, on soutient que la volonté politique de lutter contre ce fléau existe entre les deux pays, mais les actes ne suivent pas toujours.

En effet, la production marocaine de cannabis transite par la Libye, la Tunisie ou par les grands ports algériens à destination de l'Europe. On estime à 73,87% des quantités transitant par l'Algérie et à 26,13% des quantités orientées vers la consommation locale. Le trafic de drogue de manière générale touche plus la région ouest du pays à raison de 48%. Des embarcations spéciales sont utilisées pour le transport de drogue par voie maritime. Quant au trafic par route, il se fait généralement à bord de camion semi-remorque. La connexion des filières algériennes aux réseaux internationaux s'adonnant à toutes les formes de criminalité internationales transfrontalières comme la contrebande, la fausse monnaie, la corruption, le blanchiment d'argent et le terrorisme n'est plus à établir.

Toutefois, Le DG de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie pense qu'il n'y a pas une relation directe et constante entre les dealers et les

terroristes. Pour ce qui est des drogues de synthèse, Abdelmalek Sayah, directeur général de l'office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie affirme qu'il n'existe pas dans le pays de laboratoire de fabrication de ce genre de drogue, mais les responsables en charge de ce dossier ont jugé opportun de préparer les services de sécurité à faire face à ce problème s'il venait à survenir en initiant ce séminaire national et par la suite d'autres rencontres régionales sur le même thème. "Les drogues de synthèse constituent un problème majeur qui préoccupe au plus haut degré de nombreux pays occidentaux. Bien que l'Algérie reste un pays de large consommation de cannabis, il est relativement épargné par ce type de drogue, véritable danger pour notre jeunesse et notre société, néanmoins à la faveur de la mondialisation qui favorise la libre circulation des biens et des personnes, notre pays ne doit pas attendre que les drogues de synthèse envahissent le marché national pour réagir", estime M. Sayah.

À noter que 171 cadres de la police, gendarmerie, douane, ainsi que des magistrats et des médecins bénéficient de cette formation de deux jours entamée en présence du DG de la douane, du responsable de la formation au niveau de la police, des représentants des différents ministères concernés et des responsables du groupe Pompidou.